

Budget 2010: autres sections

2009/2002B(BUD) - 05/05/2009

Le Conseil a pris acte de la présentation par la Commission de son **avant-projet de budget** pour l'exercice **2010**.

Il a demandé au COREPER d'examiner le projet afin que le Conseil puisse, lors de sa session du 10 juillet 2009, arrêter un projet de budget en 1^{ère} lecture. Le 10 mars 2009, le Conseil avait fixé des principes d'établissement du budget pour 2010 (voir doc. Conseil [6767/09](#)).

Dans son avant-projet de budget, la Commission propose un montant total de 138,6 milliards EUR en crédit d'engagement (+1,5% par rapport à 2009) et 122,3 milliards EUR en crédits de paiement (+5,3% par rapport à 2009). Les crédits d'engagement représentent 1,18% du produit national brut dans l'UE et les crédits de paiement, 1,04%.

La Commission place la **relance économique** au centre des dépenses pour 2010, affectant la plus grande part des ressources (45%) à des mesures favorisant la croissance et l'emploi afin de contribuer à rétablir la compétitivité dans l'ensemble de l'UE.

Elle propose aussi d'augmenter de plus de 12% les ressources allouées aux principaux programmes liés à la politique de la recherche et de l'énergie et d'accroître les ressources affectées à la cohésion économique et sociale.